

SÉANCE ORDINAIRE

16 MAI 2017

Deux cent vingt-cinquième séance du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, tenue au centre administratif, 210, rue Notre-Dame, Saint-Jean-sur-Richelieu, ce 16^{ème} jour de mai 2017 et à laquelle sont présents :

Présences : Mesdames et messieurs les commissaires : Nadine Arseneault, Réjean Bessette, François Blais, Gisèle Bombardier, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Isabelle Brulotte, Manon Côté, Annie Ducharme, Stéphane Surprenant et Pierre Therrien.

Madame et messieurs les commissaires parents : Josée Hébert, Lionel Degoud, Olivier Demers-Payette et Pierre Hamelin.

Autres présences :

Monsieur Eric Blackburn, directeur général;
Madame Dominique Lachapelle, directrice générale adjointe;
Madame Sophie Latreille, directrice générale adjointe;
Monsieur François Bergeron, directeur du Service des ressources matérielles;
Monsieur Alain Camaraire, directeur du Service des ressources éducatives aux jeunes et du transport scolaire;
Madame Katleen Loiselle, directrice du Service des ressources humaines;
Monsieur Denis Ménard, directeur du Service des ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle.

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Andrée Bouchard, présidente, ouvre la séance.

01.1 NOMINATION D'UNE SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Considérant l'absence de monsieur Mario Champagne, secrétaire général;

HR 17.05.16
001

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que madame Dominique Lachapelle, directrice générale adjointe, agisse à titre de secrétaire d'assemblée de la présente séance.

Adopté à l'unanimité.

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

HR 17.05.16
002

Il est proposé par madame Isabelle Brulotte :

Que l'ordre du jour soit adopté avec les modifications suivantes :

Ajouter les points suivants :

- 05.8 Octroi de contrat – organisation d'une formation en mécanique de remorque (document séance tenante : DG 17.05.16-05.8).
- 07.3 Calendrier scolaire 2017-2018 en formation professionnelle (DÉCALÉ) – Adoption (documents séance tenante : SREAFP 17.05.16-07.3 et SREAFP 17.05.16-07.3a).

ORDRE DU JOUR

01. Présences et ouverture de la séance.
- 01.1 Nomination d'une secrétaire d'assemblée.
02. Adoption de l'ordre du jour.
03. Capsule pédagogique.
04. Période de questions du public.
- 05.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 avril 2017 (document SG 17.05.16-05.1).
- 05.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil des commissaires du 9 mai 2017 (document SG 17.05.16-05.2).
 - Suivi aux procès-verbaux.
- 05.3 Correspondance
- 05.3.1 De monsieur Pierre-Luc Daigle, attaché politique au Cabinet du ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports : accusé de réception de la résolution HR 17.03.28-007 – Parachèvement de l'autoroute 35 – Appui.
- 05.3.2 De madame Mélanie Martin, ex-présidente du conseil d'établissement de l'école du Petit Clocher et ex-présidente du comité de parent de la Commission scolaire : Lettre de remerciements.
- 05.4 Mot de la présidente, parole aux commissaires et aux commissaires parents.
- 05.5 Structure administrative des cadres pour l'année scolaire 2017-2018 (document séance tenante : DG 17.05.16-05.5).
- 05.6 Projet de circonscriptions électorales (document SG 17.05.16-05.6).
- 05.7 Loisir et Sport Montérégie – renouvellement de l'affiliation pour l'année scolaire 2017-2018 et nomination d'un délégué (document SG 17.05.16-05.7).
- 05.8 Octroi de contrat – organisation d'une formation en mécanique de remorque (document séance tenante : DG 17.05.16-05.8).
- 07.1 Calendrier scolaire 2017-2018 en formation générale des adultes – Adoption (documents séance tenante : SREAFP 17.05.16-07.1 et SREAFP 17.05.16-07.1a).
- 07.2 Calendrier scolaire 2017-2018 en formation professionnelle (RÉGULIER) – Adoption (documents séance tenante SREAFP 17.05.16-07.2 et SREAFP 17.05.16-07.2a).
- 07.3 Calendrier scolaire 2017-2018 en formation professionnelle (DÉCALÉ) – Adoption (documents séance tenante : SREAFP 17.05.16-07.3 et SREAFP 17.05.16-07.3a).
- 09.1 Plan d'effectifs du personnel de soutien pour l'année 2017-2018 (document séance tenante : RH 17.05.16-09.1).
- 09.2 Plan d'effectifs du personnel professionnel (secteur jeune) pour l'année 2017-2018 (document séance tenante : RH 17.05.16-09.2).
- 09.3 Plan d'effectifs du personnel professionnel (secteur de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle) pour l'année 2017-2018 (document séance tenante : RH 17.05.16-09.3).
- 09.4 Avis de non-renouvellement et de mise en disponibilité pour le personnel enseignant (document séance tenante : RH 17.05.16-09.4).
- 10.1 Taux d'indemnisation des frais de déplacement pour l'année 2017-2018 (politique RFP 01 « *Politique de remboursement des frais de déplacement, de subsistance, de logement, de représentation et de perfectionnement* ») (document RF17.05.16-10.1).
- 11.1 Adjudication de contrats
- 11.1.1 Service d'agents de sécurité – Centre d'éducation des adultes La Relance et École professionnelle des Métiers (document RM 17.05.16-11.1.1).
- 11.1.2 Module de jeux - École Aux-Quatre-Vents (document RM 17.05.16-11.1.2).
- 11.1.3 Zonage du réseau de chauffage hydronique, phase II, bloc A - Centre d'éducation des adultes La Relance, Édifice Docteur-Poulin (document RM 17.05.16-11.1.3).
- 11.1.4 Module de jeux - École Hamel (document RM 17.05.16-11.1.4).
- 11.1.5 Entretien des chaudières et chauffe-eau - Tous les établissements de la CSDHR (document RM 17.05.16-11.1.5).
- 12 - Remerciements et félicitations.
- 13- Autres sujets.

14- Levée de la séance.

Adopté à l'unanimité.

03. CAPSULE PÉDAGOGIQUE

En lien avec les orientations 1 et 2 du Plan stratégique de la Commission scolaire – Augmenter les taux de réussite et de persévérance de tous les élèves - Favoriser le développement d'un environnement éducatif de qualité, dans une dynamique de coopération en réponse aux besoins des élèves, mesdames France Heppell, directrice, Caroline Lapierre, directrice adjointe et Annie Chartrand, enseignante à la Polyvalente Marcel-Landry, présentent le programme du Centre de Formation en Entreprise et Récupération (CFER) offert à la Polyvalente Marcel-Landry.

04. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Monsieur Jacques Landry, président du Syndicat des professionnelles et des professionnels de la Montérégie (CSQ) s'exprime à l'égard des plans d'effectifs soumis dans un délai beaucoup trop court. À cet effet, il dépose séance tenante une copie de la lettre dont il a fait lecture.

Monsieur Carl Tremblay, enseignant à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, se questionne concernant l'adoption de la grille-horaire de la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot le 9 mai dernier.

Madame Catherine Rémillard, psychoéducatrice à l'École professionnelle des Métiers, fait part de ses inquiétudes face aux coupures chez les professionnels en formation professionnelle et en formation générale aux adultes.

05.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 18 AVRIL 2017 (document SG 17.05.16-05.1)

Chaque membre du conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires tenue le 18 avril 2017 au moins six heures avant le début de la présente séance;

HR 17.05.16
003

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

Que la secrétaire d'assemblée soit dispensée de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 avril 2017 et d'adopter ledit procès-verbal tel que déposé.

Adopté à l'unanimité.

05.2 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 9 MAI 2017 (document SG 17.05.16-05.2)

Chaque membre du conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil des commissaires tenue le 9 mai 2017 au moins six heures avant le début de la présente séance;

HR 17.05.16
004

Il est proposé par monsieur Pierre Therrien :

Que la secrétaire d'assemblée soit dispensée de la lecture du procès-verbal de la séance extraordinaire du 9 mai 2017 et d'adopter ledit procès-verbal tel que déposé.

Adopté à l'unanimité.

SUIVI AUX PROCÈS-VERBAUX

Monsieur Eric Blackburn, directeur général, mentionne aux membres du conseil des commissaires que les suivis administratifs ont été effectués quant aux décisions prises lors de la séance ordinaire du 18 avril 2017.

05.3 CORRESPONDANCE

05.3.1 De monsieur Pierre-Luc Daigle, attaché politique au Cabinet du ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports : accusé de réception de la résolution HR 17.03.28-007 – Parachèvement de l'autoroute 35 – Appui.

05.3.2 De madame Mélanie Martin, ex-présidente du conseil d'établissement de l'école du Petit Clocher et ex-présidente du comité de parent de la Commission scolaire : Lettre de remerciements.

05.4 MOT DE LA PRÉSIDENTE, PAROLE AUX COMMISSAIRES ET AUX COMMISSAIRES PARENTS

Madame Andrée Bouchard, présidente, informe les membres du conseil des commissaires des activités auxquelles elle et certains collègues ont participé depuis la séance ordinaire du 18 avril 2017 et la séance extraordinaire du 9 mai 2017.

Monsieur Olivier Demers-Payette, commissaire parent, mentionne que lors de la dernière rencontre du comité de parents, ils ont procédé aux consultations relatives à la *Politique d'admission et d'inscription des élèves*.

Monsieur Demers-Payette invite les gens à venir encourager les élèves qui participeront au Défi des ambassadeurs le 26 mai 2017, à l'école Docteur-Alexis-Bouthillier.

Monsieur Pierre Hamelin, commissaire parent et représentant du comité EHDA, mentionne que lors de la dernière rencontre du comité EHDA, des recommandations ont été faites à l'égard du modèle de service pour la prochaine année scolaire.

05.5 STRUCTURE ADMINISTRATIVE DES CADRES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2017-2018 (document séance tenante : DG 17.05.16-05.5)

Considérant les besoins de la Commission scolaire des Hautes-Rivières;

Considérant les consultations menées auprès de l'Association des Directrices et des Directeurs D'établissement D'enseignement De Champlain (ADEC) et de l'Association locale des cadres scolaires;

Il est proposé par monsieur Stéphane Surprenant :

Que la structure administrative des cadres pour l'année scolaire 2017-2018 soit acceptée telle que présentée ci-dessous.

Unité administrative	Identification du poste
Centre d'éducation des adultes La Relance	Direction Direction adjointe
École Alberte-Melançon	Direction
École Aux-Quatre-Vents	Direction Direction adjointe
École Bruno-Choquette	Direction
École Capitaine-Luc-Fortin	Direction
École de Ramezay	Direction Direction adjointe
École de Monnoir	Direction
École de Richelieu	Direction
École des Prés-Verts	Direction Direction adjointe (50 %)
École des Savanes	Direction Direction adjointe Direction adjointe
École Dr-Alexis-Bouthillier	Direction Direction adjointe
École du Pélican	Direction
École du Petit-Clocher	Direction (60 % + dossier adm.)
École Frère-André	Direction
École Hamel	Direction
École Jean XXIII	Direction
École Jeanne-Mance	Direction (50 %)
École Joseph-Amédée-Bélanger	Direction
École Joséphine-Dandurand	Direction Direction adjointe Direction adjointe
École Marguerite-Bourgeois	Direction Direction adjointe
École Marie-Derome	Direction
École Marie-Rivier	Direction Direction adjointe
École Micheline-Brodeur	Direction
École Mgr-Euclide-Théberge	Direction Direction adjointe Direction adjointe
École Napoléon-Bourassa	Direction
École Notre-Dame de Lourdes (St-Jean)	Direction
École Notre-Dame-de-Lourdes (secteur Iberville)	Direction Direction adjointe
École Notre-Dame-du-Sacré-Coeur	Direction
École Notre-Dame-du-Sourire	Direction (50 %)
École Paul-Germain-Ostiguy	Direction Direction adjointe
École Pointe-Olivier	Direction
École professionnelle des Métiers	Direction Direction adjointe Direction adjointe Direction adjointe
École Sacré-Coeur	Direction
École Saint-Alexandre	Direction

Unité administrative	Identification du poste
École Saint-Blaise	Direction (50 %)
École Sainte-Anne	Direction (50 %)
École Saint-Eugène	Direction Direction adjointe
École Saint-Gérard	Direction
École Saint-Jacques	Direction (50 %)
École Saint-Joseph	Direction
École Saint-Lucien	Direction Direction adjointe
École Saint-Michel	Direction
École Saint-Vincent	Direction Direction adjointe
Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot	Direction Direction adjointe Direction adjointe Direction adjointe Gestionnaire administratif
Polyvalente Marcel-Landry	Direction Direction adjointe Direction adjointe Gestionnaire administratif
Direction générale	Direction générale Direction générale adjointe Direction générale adjointe Direction générale adjointe et secrétaire général Chef de secrétariat
Service des ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle	Direction Coordonnatrice
Service des ressources éducatives aux jeunes et du transport scolaire	Direction Direction adjointe Direction adjointe Direction adjointe Coordonnatrice
Service des ressources financières et de l'organisation scolaire	Direction Direction adjointe Agent d'administration Agent d'administration
Service des ressources matérielles	Direction Direction adjointe Régisseur Régisseuse Contremaître
Service des ressources humaines	Direction Direction adjointe Direction adjointe Coordonnatrice Coordonnatrice
Service des technologies de l'information	Direction Coordonnatrice Régisseur

Adopté à l'unanimité.

05.6 PROJET DE CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES (document SG 17.05.16-05.6)

Considérant que la *Loi sur les élections scolaires* fixe la date de la prochaine élection scolaire générale au 4 novembre 2018;

Considérant que l'article 7.5 de la *Loi sur les élections scolaires* stipule que le conseil des commissaires doit adopter, après le 15 février, mais au plus tard le 1^{er} juin de l'année qui précède celle où doit avoir lieu l'élection scolaire générale, un projet de division du territoire de la Commission scolaire en circonscriptions électorales;

Considérant que ce projet doit par la suite faire l'objet d'un avis public;

HR 17.05.16
006

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que le conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières adopte le projet de division du territoire de la Commission scolaire en 10 circonscriptions électorales et qu'il soit soumis à la procédure de consultation publique suivant les dispositions de la *Loi sur les élections scolaires*.

Avis aux lecteurs

- La description des limites des circonscriptions électorales a été effectuée selon le sens horaire.
- L'utilisation des mots : autoroute, rue, avenue, boulevard, chemin, montée, rang, pont, rivière, ruisseau et voie ferrée sous-entend la ligne médiane de ceux-ci, sauf mention contraire.
- L'utilisation de la ligne arrière d'une voie de circulation signifie que la limite de la circonscription électorale passe à l'arrière des emplacements résidentiels dont les adresses ont front sur la voie de circulation mentionnée. Le côté de ladite voie est précisé par un point cardinal.
- Toutes les limites administratives utilisées dans le cadre de cette description sont celles qui existaient au mois de février 2017.

Les circonscriptions électorales se délimitent comme suit :

Circonscription 1 (11 740 électeurs)

Elle comprend les municipalités suivantes : Rougement (M), Saint-Paul-d'Abbotsford (M), Ange-Gardien (M), Sainte-Brigide-d'Iberville (M) et Saint-Césaire (V).

Circonscription 2 (11 473 électeurs)

Elle comprend les municipalités suivantes : Saint-Mathias-sur-Richelieu (M) et Marieville (V).

Circonscription 3 (12 824 électeurs)

Elle comprend les municipalités suivantes : Richelieu (V), Sainte-Angèle-de-Monnoir (M) et Mont-Saint-Grégoire (M).

Elle comprend aussi une partie de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu délimitée comme suit : en partant d'un point situé à la rencontre de la rivière Richelieu et de la limite municipale nord, cette limite municipale nord et est, la piste cyclable Montérégiade 2 (ancienne voie ferrée du Canadien National), son prolongement ouest, l'autoroute de la Vallée-des-Forts (35), la route 104, le boulevard d'Iberville, la 9^e Avenue, son prolongement et la rivière Richelieu jusqu'au point de départ.

Circonscription 4 (13 340 électeurs)

Elle comprend les municipalités suivantes : Saint-Alexandre (M) et Sainte-Anne-de-Sabrevois (P).

Elle comprend aussi une partie de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu délimitée comme suit : en partant d'un point situé à la rencontre du boulevard d'Iberville et de la route 104, cette route, l'autoroute de la Vallée-des-Forts (35), le prolongement ouest de la piste cyclable Montérégiade 2 (ancienne voie ferrée du Canadien National), cette piste cyclable, la limite municipale est et sud, la rivière Richelieu, le prolongement de la 9e Avenue, cette avenue et le boulevard d'Iberville jusqu'au point de départ.

Circonscription 5 (10 205 électeurs)

Elle comprend les municipalités suivantes : Henryville (M), Saint-Sébastien (M), Venise-en-Québec (M), Saint-Georges-de-Clarenceville (M), Noyan (M), Lacolle (M), Saint-Valentin (M), Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix (M) et Saint-Blaise-sur-Richelieu (M).

Circonscription 6 (10 538 électeurs)

Elle comprend une partie de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu délimitée comme suit : en partant d'un point situé à la rencontre de la voie ferrée du Canadien National et de la rue Frontenac, cette rue et son prolongement, la rivière Richelieu, la limite municipale sud, le chemin du Grand-Bernier Sud, la rue de Carillon, le boulevard du Séminaire Sud, le prolongement sud de la rue Frenette, cette rue et son prolongement nord (passant par la voie d'accès du Centre de recherche et de développement en horticulture d'Agriculture et Agroalimentaire Canada), le boulevard Gouin, la rue La Fontaine, la rue Saint-Jacques, le boulevard du Séminaire Nord et la voie ferrée du Canadien National jusqu'au point de départ.

Circonscription 7 (11 200 électeurs)

Elle comprend une partie de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu délimitée comme suit : en partant d'un point situé à la rencontre du boulevard du Séminaire Nord et de la rue Bonneau, cette rue en direction est, nord et est et son prolongement, la rivière Richelieu, le prolongement de la rue Frontenac, cette rue, la voie ferrée du Canadien National, le boulevard Industriel, la rue Pierre-Caisse et le boulevard du Séminaire Nord jusqu'au point de départ.

Circonscription 8 (13 231 électeurs)

Elle comprend une partie de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu délimitée comme suit : en partant d'un point situé à la rencontre de l'autoroute de la Vallée-des-Forts (35) et du chemin Saint-André, ce chemin, la limite municipale nord, la rivière Richelieu, le prolongement de la rue Bonneau, cette rue en direction ouest, sud et ouest, le boulevard du Séminaire Nord, la rue Pierre-Caisse et l'autoroute de la Vallée-des-Forts (35) jusqu'au point de départ.

Circonscription 9 (12 041 électeurs)

Elle comprend une partie de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu délimitée comme suit : en partant d'un point situé à la rencontre du boulevard Saint-Luc et de la limite municipale ouest, cette limite municipale ouest et nord, le chemin Saint-André, l'autoroute de la Vallée-des-Forts (35), la rue Pierre-Caisse, le chemin du Grand-Bernier Nord, la voie ferrée du Canadien National au sud de la rue Gaudette, la rivière L'Acadie et le boulevard Saint-Luc jusqu'au point de départ.

Circonscription 10 (11 172 électeurs)

Elle comprend la municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur (M).

Elle comprend aussi une partie de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu délimitée comme suit : en partant d'un point situé à la rencontre de la rue Pierre-Caisse et du boulevard Industriel, ce boulevard, la voie ferrée du Canadien National, le boulevard du Séminaire Nord, la rue Saint-Jacques, la rue La Fontaine, le boulevard Gouin, le prolongement nord de la rue Frenette (passant par la voie d'accès du Centre de recherche et de développement en horticulture d'Agriculture et Agroalimentaire Canada), cette rue et son prolongement sud, le boulevard du Séminaire Sud, la rue de Carillon, le chemin du Grand-Bernier Sud, la limite municipale sud et ouest, le boulevard Saint-Luc, la rivière L'Acadie, la voie ferrée du Canadien National au sud de la rue Gaudette, le chemin du Grand-Bernier Nord et la rue Pierre-Caisse jusqu'au point de départ.

Madame Nadine Arseneault demande le vote sur cette proposition :

Ont voté pour : Mesdames et messieurs les commissaires : Réjean Bessette, François Blais, Gisèle Bombardier, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Isabelle Brulotte, Manon Côté, Annie Ducharme, Stéphane Surprenant et Pierre Therrien.

A voté contre : Madame la commissaire : Nadine Arseneault.

Se sont abstenus : Madame et messieurs les commissaires parents : Lionel Degoud, Olivier Demers-Payette, Pierre Hamelin et Josée Hébert.

Pour : 10 Contre : 1 Abstention : 4

Adopté à la majorité.

05.7 LOISIR ET SPORT MONTÉRÉGIE – RENOUELEMENT DE L’AFFILIATION POUR L’ANNÉE SCOLAIRE 2017-2018 ET NOMINATION D’UN DÉLÉGUÉ (document SG 17.05.16-05.7)

Considérant les services offerts par l’organisme Loisir et Sport Montérégie;

Considérant qu’annuellement la commission scolaire doit renouveler son adhésion et nommer son délégué à l’organisme;

HR 17.05.16
007

Il est proposé par monsieur Stéphane Surprenant :

Que la Commission scolaire renouvelle son adhésion à l’organisme Loisir et Sport Montérégie pour l’année 2017-2018;

De déléguer monsieur Pierre Therrien, membre du conseil des commissaires pour agir à titre de délégué de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, auprès dudit organisme.

Adopté à l’unanimité.

05.8 OCTROI DE CONTRAT – ORGANISATION D’UNE FORMATION EN MÉCANIQUE DE REMORQUE (document séance tenante : DG 17.05.16-05.8)

Considérant le financement octroyé par Emploi Québec pour organiser une formation menant à une attestation d’études professionnelles (AEP) en mécanique de remorque;

Considérant l’expertise des formateurs, la disponibilité des équipements et des locaux spécialisés pour dispenser la formation Chez Transport Bourassa inc.;

Considérant que l’article 11.1 de la *Politique d’acquisition de biens et services* (RMP 01) permet au conseil des commissaires d’octroyer une dérogation afin de conclure un contrat de gré à gré pour tout contrat entre 25 000 \$ et 100 000 \$;

Considérant que la conclusion de ce contrat de service requière l’autorisation du dirigeant de l’organisme;

HR 17.05.16
008

Il est proposé par monsieur François Blais :

Que le conseil des commissaires confirme son autorisation à la conclusion du contrat ci-après mentionné;

De ratifier l'octroi de contrat de service à la compagnie Transport Bourassa ayant pour objet l'organisation d'une formation en mécanique de remorques au montant de 73 474,91 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

07.1 CALENDRIER SCOLAIRE 2017-2018 EN FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES – ADOPTION (documents séance tenante : SREAFP 17.05.16-07.1 et SREAFP 17.05.16-07.1a)

Considérant le projet de calendrier scolaire 2017-2018 en formation générale des adultes, adopté aux fins de consultation (HR 17.04.18-008);

Considérant les consultations menées par la Commission scolaire des Hautes-Rivières auprès des instances concernées;

**HR 17.05.16
009**

Il est proposé par monsieur Réjean Bessette :

D'adopter le calendrier scolaire 2017-2018 en formation générale des adultes, tel que déposé et identifié sous la cote SREAFP 17.05.16-07.1a.

Adopté à l'unanimité.

07.2 CALENDRIER SCOLAIRE 2017-2018 EN FORMATION PROFESSIONNELLE (RÉGULIER) - ADOPTION (documents séance tenante : SREAFP 17.05.16-07.2 et SREAFP 17.05.16-07.2a)

Considérant le projet de calendrier scolaire 2017-2018 en formation professionnelle (RÉGULIER), adopté aux fins de consultation (HR 17.04.18-009);

Considérant les consultations menées par la Commission scolaire des Hautes-Rivières auprès des instances concernées;

Considérant l'entente intervenue avec le Syndicat de l'enseignement du Haut-Richelieu;

**HR 17.05.16
010**

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

D'adopter le calendrier scolaire 2017-2018 en formation professionnelle (RÉGULIER), tel que déposé et identifié sous la cote SREAFP 17.05.16-07.2a.

Adopté à l'unanimité.

07.3 CALENDRIER SCOLAIRE 2017-2018 EN FORMATION PROFESSIONNELLE (DÉCALÉ) – ADOPTION (documents séance tenante : SREAFP 17.05.16-07.3 et SREAFP 17.05.16-07.3a)

Considérant le projet de calendrier scolaire 2017-2018 en formation professionnelle (DÉCALÉ), adopté aux fins de consultation (HR 17.04.18-009);

Considérant les consultations menées par la Commission scolaire des Hautes-Rivières auprès des instances concernées;

Considérant l'entente intervenue avec le Syndicat de l'enseignement du Haut-Richelieu;

HR 17.05.16
011

Il est proposé par madame Manon Côté :

D'adopter le calendrier scolaire 2017-2018 en formation professionnelle (DÉCALÉ), tel que déposé et identifié sous la cote SREAFP 17.05.16-07.3a.

Adopté à l'unanimité.

09.1 PLAN D'EFFECTIFS DU PERSONNEL DE SOUTIEN POUR L'ANNÉE 2017-2018
(document séance tenante : RH 17.05.16-09.1)

HR 17.05.16
012

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que soit accepté le plan d'effectifs du personnel de soutien, pour l'année 2017-2018 avec les modifications suivantes apportées au plan 2016-2017 :

➤ **Modifications apportées au plan d'effectifs au cours de l'année scolaire 2016-2017 :**

POSTES ABOLIS :

TITRE DU POSTE	NOMBRE D'HEURES PAR SEMAINE	LIEU DE TRAVAIL	MOTIF	DATE
Secrétaire	35 h	École Marie-Rivier	Réaménagement de la structure administrative	2016-07-01
Magasinier, classe I	28 h	École professionnelle des Métiers	Réaménagement de la structure administrative	2016-09-18
Magasinier, classe II	35 h	École professionnelle des Métiers	Réaménagement de la structure administrative	2016-10-21
Surveillant d'élèves (poste non cyclique)	35 h	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot	Réaménagement de la structure administrative	2016-12-12
Magasinier, classe II (quart de travail de jour)	28 h	École professionnelle des Métiers	Réaménagement de la structure administrative	2016-12-12

POSTES CRÉÉS :

TITRE DU POSTE	NOMBRE D'HEURES PAR SEMAINE	LIEU DE TRAVAIL	DATE
Agent de bureau, classe I	35 h	École Marie-Rivier	2016-07-01
Magasinier, classe I	35 h	École professionnelle des Métiers	2016-09-19
Magasinier, classe II	28 h	École professionnelle des Métiers	2016-10-22
Surveillant d'élèves (poste à caractère cyclique)	35 h	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot	2016-12-12
Magasinier, classe II (quart de travail de soir)	28 h	École professionnelle des Métiers	2016-12-12

➤ **Modifications effectives au 1^{er} juillet 2017 :**

POSTES ABOLIS :

TITRE DU POSTE	NOMBRE D'HEURES PAR SEMAINE	LIEU DE TRAVAIL	MOTIF
Ouvrier d'entretien, classe II	7 h	Polyvalente Marcel-Landry	Réaménagement de la structure administrative
Ouvrier d'entretien, classe II	20 h 30	École de Monnoir	Réaménagement de la structure administrative

TITRE DU POSTE	NOMBRE D'HEURES PAR SEMAINE	LIEU DE TRAVAIL	MOTIF
Ouvrier d'entretien, classe II	26 h 30	École Jean XXIII	Réaménagement de la structure administrative
Secrétaire	35 h	École Joséphine-Dandurand	Réaménagement de la structure administrative
Secrétaire	26 h	Centre d'éducation des adultes La Relance	Réaménagement de la structure administrative
Technicien en administration	17 h 30	École Joséphine-Dandurand	Réaménagement de la structure administrative
Technicien de travaux pratiques	35 h	École Joséphine-Dandurand	Réaménagement de la structure administrative
Technicien en bâtiment	35 h	Service des ressources matérielles	Réaménagement de la structure administrative
Ouvrier d'entretien, classe II	28 h	École Saint-Vincent	Réaménagement de la structure administrative
Surveillant sauveteur (poste à caractère cyclique)	16 h	École Monseigneur-Euclide-Théberge	Réaménagement de la structure administrative
Agent de bureau, classe principale	35 h	Service des ressources financières et de l'organisation scolaire	Réaménagement de la structure administrative
Agent de bureau, classe I	35 h	École professionnelle des Métiers	Réaménagement de la structure administrative
Agent de bureau, classe I	26 h	École professionnelle des Métiers	Réaménagement de la structure administrative
Appariteur	35 h	École professionnelle des Métiers	Réaménagement de la structure administrative
Agent de bureau, classe I	35 h	Service des ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle	Réaménagement de la structure administrative

POSTES CRÉÉS :

TITRE DU POSTE	NOMBRE D'HEURES PAR SEMAINE	LIEU DE TRAVAIL
Ouvrier d'entretien, classe II	38 h 45	École Saint-Vincent
Ouvrier d'entretien, classe II	33 h 30	École Jean XXIII (26 h 30) et École Micheline-Brodeur (7 h)
Ouvrier d'entretien, classe II	25 h 30	École de Monnoir
Ouvrier d'entretien, classe II	38 h 20	École Sacré-Cœur
Ouvrier d'entretien, classe II	15 h 45	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot
Secrétaire	31 h 30	École Joséphine-Dandurand
Technicien en administration	26 h	École Joséphine-Dandurand
Technicien de travaux pratiques (poste à caractère cyclique)	17 h 30	École Joséphine-Dandurand
Surveillant sauveteur (poste à caractère cyclique)	35 h	École Monseigneur-Euclide-Théberge
Agent de bureau, classe I	35 h	Service des ressources humaines
Technicien en administration	35 h	Service des ressources financières et de l'organisation scolaire
Technicien en informatique	35 h	Service des technologies de l'information
Agent de bureau, classe II	35 h	École professionnelle des Métiers
Agent de bureau, classe II	35 h	École professionnelle des Métiers

Adopté à l'unanimité.

09.2 PLAN D'EFFECTIFS DU PERSONNEL PROFESSIONNEL (SECTEUR JEUNE) POUR L'ANNÉE 2017-2018 (document séance tenante : RH 17.05.16-09.2)

**HR 17.05.16
013**

Il est proposé par madame Gisèle Bombardier :

Que soit accepté le plan d'effectifs du personnel professionnel (secteur jeune), pour l'année 2017-2018 avec les modifications suivantes apportées au plan 2016-2017 :

➤ **Modification apportées au plan d'effectifs au cours de l'année scolaire 2016-2017 :**

POSTE CRÉÉ :

TITRE DU POSTE	NOMBRE D'HEURES PAR SEMAINE	LIEU DE TRAVAIL	DATE
Conseiller à l'éducation préscolaire	35 h	Service des ressources éducatives aux jeunes et du transport scolaire	2016-11-21

➤ **Modifications effectives au 1^{er} juillet 2017 :**

POSTES ABOLIS :

TITRE DU POSTE	NOMBRE D'HEURES PAR SEMAINE	LIEU DE TRAVAIL	MOTIF
Animateur de vie spirituelle et d'engagement communautaire	35 h	École Paul-Germain-Ostiguy	Modification substantielle dans les services à rendre
Psychoéducateur	35 h	Service des ressources éducatives aux jeunes et du transport scolaire	Modification substantielle dans les services à rendre

POSTE CRÉÉ :

TITRE DU POSTE	NOMBRE D'HEURES PAR SEMAINE	LIEU DE TRAVAIL
Analyste	35 h	Service des technologies de l'information

Adopté à l'unanimité.

09.3 PLAN D'EFFECTIFS DU PERSONNEL PROFESSIONNEL (SECTEUR DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE) POUR L'ANNÉE 2017-2018 (document séance tenante RH 17.05.16-09.3)

**HR 17.05.16
014**

Il est proposé par madame Isabelle Brulotte :

Que soit accepté le plan d'effectifs du personnel professionnel (secteur de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle), pour l'année 2017-2018 avec les modifications suivantes apportées au plan 2016-2017 :

➤ **Modifications effectives au 1^{er} juillet 2017 :**

POSTE ABOLI :

TITRE DU POSTE	NOMBRE D'HEURES PAR SEMAINE	LIEU DE TRAVAIL	MOTIF
Psychoéducateur	35 h	Centre d'éducation des adultes La Relance	Diminution d'élèves

POSTE CRÉÉ :

TITRE DU POSTE	NOMBRE D'HEURES PAR SEMAINE	LIEU DE TRAVAIL
Analyste	35 h	Service des ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle

Adopté à l'unanimité.

09.4 AVIS DE NON-RENGAGEMENT ET DE MISE EN DISPONIBILITÉ POUR LE PERSONNEL ENSEIGNANT (document séance tenante RH 17.05.16-09.4)

Considérant l'organisation scolaire projetée pour 2017-2018 en date du 27 avril 2017;

HR 17.05.16
015

Il est proposé par madame Manon Côté :

Que les enseignants suivants soient non-rengagés pour surplus de personnel au 1^{er} juillet 2017 :

NOM	CHAMP	ÉCOLE
Cyr, Luc	01 – Adaptation scolaire	Saint-Lucien
Martin, Anouck	01 – Adaptation scolaire	Aux-Quatre-Vents
Séguin, Maïté	01 – Adaptation scolaire	Saint-Lucien
Belleau, Myriam	02 – Préscolaire	Affectation-bassin
Charron, Karine	02 – Préscolaire	Affectation-bassin
Correia, Pénélope	02 – Préscolaire	Affectation-bassin
Lambert, Chantal	02 – Préscolaire	Affectation-bassin
Mailloux, Émilie	02 – Préscolaire	Affectation-bassin
Prairie, Maude	02 – Préscolaire	Affectation-bassin
Desmarais, Catherine	04 – Anglais langue seconde, primaire	Jeanne-Mance
Robert, Véronique	06 – Musique et arts plastiques, préscolaire et primaire	Saint-Michel

Adopté à l'unanimité.

Considérant l'organisation scolaire projetée pour 2017-2018 en date du 27 avril 2017;

HR 17.05.16
016

Il est proposé par madame Manon Côté :

Que les enseignants suivants soient mis en disponibilité pour surplus de personnel au 1^{er} juillet 2017 :

NOM	CHAMP	ÉCOLE
Charest St-Pierre, Kim	01 – Adaptation scolaire	Saint-Michel
Théroux, Isabelle	01 – Adaptation scolaire	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot
Ward, Alexandre	04 – Anglais langue seconde, primaire	du Pélican
Rondeau, Josée	09 – Éducation physique et à la santé, secondaire	Monseigneur-Euclide-Théberge
Mailhot, Marlyne	10 – Musique, secondaire	Monseigneur-Euclide-Théberge
Neault, Louise	10 – Musique, secondaire	Polyvalente Marcel-Landry
Breton, Mélanie	12 – Français	Polyvalente Marcel-Landry
Fontaine, Nathalie	12 – Français	Joséphine-Dandurand
Goyette, Karine	12 – Français	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot
Moreau, Frédérick	12 – Français	Marguerite-Bourgeois
Royer, Marie-Soleil	12 – Français	Paul-Germain-Ostiguy
Sansoucy, Sonia	12 – Français	Docteur-Alexis-Bouthillier
Sylvestre, Pascal	12 – Français	Monseigneur-Euclide-Théberge
Avon, Sébastien	13 – Sciences et mathématiques	Paul-Germain-Ostiguy
Barrière, Mélanie	13 – Sciences et mathématiques	Docteur-Alexis-Bouthillier
Côté, Stéphanie	13 – Sciences et mathématiques	Monseigneur-Euclide-Théberge
Derly-Téton, Fanny	13 – Sciences et mathématiques	Monseigneur-Euclide-Théberge
Dumont, Martine	13 – Sciences et mathématiques	Marguerite-Bourgeois
Languedoc, Patrick	13 – Sciences et mathématiques	Joséphine-Dandurand
Létourneau, Mélanie	13 – Sciences et mathématiques	Polyvalente Marcel-Landry
Mc Nulty, Pascale	13 – Sciences et mathématiques	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot
Plamondon, Nancy	13 – Sciences et mathématiques	Paul-Germain-Ostiguy
Rousselle, Geneviève	13 – Sciences et mathématiques	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot
Roy, Sandra	13 – Sciences et mathématiques	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot
Saint-Amand, Ian	13 – Sciences et mathématiques	Monseigneur-Euclide-Théberge
St-Pierre, Julie	13 – Sciences et mathématiques	Paul-Germain-Ostiguy
Tétreault, Isabelle	13 – Sciences et mathématiques	Marguerite-Bourgeois
Turcotte, Chantale	13 – Sciences et mathématiques	Marguerite-Bourgeois
White, Peter	13 – Sciences et mathématiques	Monseigneur-Euclide-Théberge

NOM	CHAMP	ÉCOLE
Houde, Milène	14 – Éthique et culture religieuse	Monseigneur-Euclide-Théberge
St-Onge, Valérie	14 – Éthique et culture religieuse	Joséphine-Dandurand
Michaud, Guy	17 – Sciences humaines	Docteur-Alexis-Bouthillier
Bergeron, Isabelle	19 – Autres champs	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot
Bienvenue, Catherine	19 – Autres champs	Joséphine-Dandurand
Landry, Marie-Ève	19 – Autres champs	Joséphine-Dandurand
Lanoué, Geneviève	19 – Autres champs	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot

Adopté à l'unanimité.

10.1 TAUX D'INDEMNISATION DES FRAIS DE DÉPLACEMENT POUR L'ANNÉE 2017-2018 (POLITIQUE RFP 01 « POLITIQUE DE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DÉPLACEMENT, DE SUBSISTANCE, DE LOGEMENT, DE REPRÉSENTATION ET DE PERFECTIONNEMENT ») (document RF17.05.16-10.1)

Considérant que des employés doivent encourir des frais lors de déplacements dans l'exercice de leurs fonctions;

Considérant l'obligation faite par les conventions collectives;

Considérant l'obligation prévue au point 6.1.1 de la « *Politique de remboursement des frais de déplacement, de subsistance, de logement, de représentation et de perfectionnement* », d'établir annuellement le taux d'indemnisation du kilométrage;

HR 17.05.16
017

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

D'établir le taux d'indemnisation pour le kilométrage à 0,42 \$ du kilomètre pour l'année 2017-2018.

Adopté à l'unanimité.

11.1 ADJUDICATION DE CONTRATS

11.1.1 SERVICE D'AGENTS DE SÉCURITÉ - CENTRE D'ÉDUCATION DES ADULTES LA RELANCE ET ÉCOLE PROFESSIONNELLE DES MÉTIERS (document RM 17.05.16-11.1.1)

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

HR 17.05.16
018

Il est proposé par monsieur Réjean Bessette :

Que le conseil des commissaires autorise la conclusion du contrat ci-après mentionné;

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Regroupements des Services de Sécurité, le contrat pour le service d'agents de sécurité au Centre d'éducation des adultes La Relance, édifices Georges-Phaneuf et Docteur-Poulin et l'École professionnelle des Métiers, édifice

Normandie, au montant de 158 810,64 \$ (taxes en sus) pour une période de trois (3) ans du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2020.

Adopté à l'unanimité.

11.1.2 MODULE DE JEUX - ÉCOLE AUX-QUATRE-VENTS (document RM 17.05.16-11.1.2)

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

**HR 17.05.16
019**

Il est proposé par madame Manon Côté :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Atelier Go-Élan Inc., le contrat pour les modules de jeux à l'école Aux-Quatre-Vents, au montant de 26 110,87 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

11.1.3 ZONAGE DU RÉSEAU DE CHAUFFAGE HYDRONIQUE, PHASE II, BLOC A - CENTRE D'ÉDUCATION DES ADULTES LA RELANCE, ÉDIFICE DOCTEUR-POULIN (document RM 17.05.16-11.1.3)

Considérant l'analyse de la soumission reçue;

**HR 17.05.16
020**

Il est proposé par madame Gisèle Bombardier :

D'accorder au seul soumissionnaire conforme, Le Groupe Centco Inc., le contrat pour le zonage du réseau de chauffage hydronique, phase II, bloc A au Centre d'éducation des adultes La Relance, édifice Docteur-Poulin, au montant de 97 500,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

11.1.4 MODULE DE JEUX - ÉCOLE HAMEL (document RM 17.05.16-11.1.4)

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

**HR 17.05.16
021**

Il est proposé par madame Annie Ducharme :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Atelier Go-Élan Inc., le contrat pour le module de jeux à l'école Hamel, au montant de 78 368,55 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

11.1.5 ENTRETIEN DES CHAUDIÈRES ET CHAUFFE-EAU - TOUS LES ÉTABLISSEMENTS DE LA CSDHR (document RM 17.05.16-11.1.5)

Considérant l'analyse de la soumission reçue;

**HR 17.05.16
022**

Il est proposé par monsieur Stéphane Surprenant :

Que le conseil des commissaires autorise la conclusion du contrat ci-après mentionné;

D'accorder au seul soumissionnaire conforme, Navada Ltée, le contrat pour l'entretien des chaudières et chauffe-eau pour tous les établissements de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, au montant de 20 678,00 \$ (taxes en sus) pour la région # 1, un montant de 1 794,00 \$ (taxes en sus) pour la région # 2, un montant de 8 637,00 \$ (taxes en sus) pour la région # 3, un montant de 10 838,00 \$ (taxes en sus) pour la région # 4. Ce contrat est valide pour la période du 1^{er} juin 2017 au 31 mai 2018.

Adopté à l'unanimité.

12- REMERCIEMENTS ET FÉLICITATIONS

HR 17.05.16
023

Il est proposé par madame Josée Hébert :

Que des félicitations soient transmises à Nathan Hurteau, élève à la Polyvalente Marcel-Landry. C'est un grand gagnant Force Avenir. Il s'est mérité une médaille d'or dans la catégorie "élève engagé" pour le pôle de Montréal. En plus d'être invité au gala qui aura lieu au Capitole de Québec cet automne, il remporte une bourse de 2000 \$ et une attestation de l'Université de Montréal pour payer ses études au baccalauréat. Radio-Canada fera une émission spéciale sur les gagnants avec des images qui seront tournées à la Polyvalente Marcel-Landry à la fin du mois de mai 2017.

Adopté à l'unanimité.

HR 17.05.16
024

Il est proposé par madame Josée Hébert :

Que des félicitations soient transmises à madame Christine Derome, directrice à l'école Saint-Alexandre, qui à partir de l'initiative d'une élève de première année et de ses parents, monsieur Guillaume Dorion et madame Catherine Blais, ont organisé un Défi têtes rasées le samedi 13 mai 2017. Au total 15 personnes se sont fait raser, 9 adultes et 6 élèves. Jusqu'à maintenant ils ont amassé 4 082,75 \$ pour Leucan.

Adopté à l'unanimité.

HR 17.05.16
025

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

Que des remerciements soient transmis à l'équipe de parents bénévoles qui ont organisé le souper spaghetti à l'école du Petit Clocher.

Adopté à l'unanimité.

13. AUTRES SUJETS

Aucun autre sujet n'a été traité.

HR 17.05.16
026

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que la séance soit levée.

Adopté à l'unanimité.

LA PRÉSIDENTE

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL